



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 38958

Texte de la question

M Jean-Claude Cassaing appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur les modalites du concours externe du 29 mai prochain, annonce pour le recrutement de 600 agents d'exploitation du service general des P et T En effet, les centres de concours seront ouverts seulement sur Paris et l'Ile-de-France, et donc pratiquement reserves de fait aux habitants de la region parisienne. Il s'agit la d'une injustice qui penalise gravement les jeunes des autres departements, deja durement touches par le chomage. Par ailleurs, ces jeunes n'ont pas pour la plupart la possibilite d'engager des frais importants (droit d'inscription, voyage, hebergement), alors qu'ils sont souvent demunis de ressources ou a la charge de familles aux revenus modestes. De plus, les laureats seront affectes essentiellement dans les centres de tri d'Ile-de-France, ce qui remet en cause les modalites d'acces aux emplois de la fonction publique. En consequence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que soit ouvert un centre de concours dans les autres departements et que soit pris en compte le remboursement des frais d'inscription aux candidats.

Données clés

Auteur : [M. Cassaing Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38958

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1510